

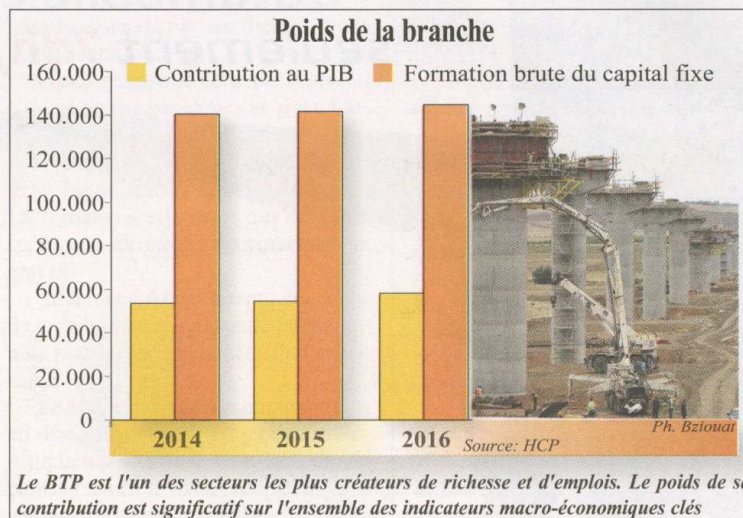
# BTP: Un secteur tributaire

• Des marchés de 42 milliards de DH prévus par le budget de l'Etat en 2018

• Les opérateurs misent sur le contrat-programme pour relancer la filière

• Délais de paiement, concurrence étrangère, manque de transparence... les contraintes

LE secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) attend avec impatience le lancement des marchés publics d'une enveloppe de 42 milliards de DH en 2018. Les infrastructures prévues seront financées par le budget de l'Etat, tel que prévu dans la loi de finances 2018 (ferroviaire, barrages, autoroutes, routes, ports...). C'est une



promesse qui a été faite par le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Abdelkader Amara, pour calmer les esprits lors de l'inauguration du salon BTP Expo, tenu à Casablanca du 27

au 30 novembre. C'est dire que c'est une grande bouffée d'oxygène pour ce secteur qui reste très dépendant de la commande publique. Certes, il y a actuellement des entreprises qui exportent leur savoir-faire en Europe et en Afrique, mais le gros de leur business se fait localement. C'est ce qui explique le ralentissement de l'activité qui s'est accentué en 2017 suite aux retards pris sur le lancement des marchés publics. Cette baisse du régime a, d'ailleurs, déteint sur l'économie nationale vu que c'est l'un des secteurs les plus créateurs d'emplois. Cette filière est également un acteur incontournable pour la mise en œuvre des stratégies sectorielles ayant une forte composante en infrastructures (Stratégie énergétique, Plan Maroc Vert, Vision 2020, Plan Habitat, Plan d'accélération industrielle...).

2017 aura donc été une année blanche pour les BTP. Les opérateurs se disent lésés par le retard enregistré au niveau du lancement des travaux publics et la baisse de l'activité dans le secteur du bâtiment. En attestent, d'ailleurs, les ventes de ciment toujours en berne. Selon les prévisions du Haut Commissariat au Plan (HCP), le secteur du BTP devrait connaître une quasi-stagnation, avec un taux de croissance d'à peine 0,3% en 2017. Cette situation serait notamment attribuée à la faiblesse des ventes dans le logement social et à la tendance baissière au niveau de l'auto-construction. S'y ajoute le ralentissement de l'octroi des autorisations de construire et des marchés publics durant le premier semestre. Le fléchissement de l'encours des crédits bancaires accordés aux promoteurs immobiliers n'arrange pas non plus les choses.

Une tendance baissière qui traîne depuis 2012 et qui freine également l'investissement des entreprises, aussi bien dans leurs ressources matérielles que dans la poursuite de leur mission de création et/ou de stabilité de l'emploi.

## ■ L'emploi en perte de vitesse

Le secteur du BTP emploie près de 990.000 personnes. Il a connu une création annuelle moyenne de l'ordre de 40.000 postes au cours des trois dernières années. Ce qui n'a pas compensé, pour autant, les pertes enregistrées entre 2012 et 2013, qui étaient de l'ordre de 71.000 postes ainsi que les stagnations des années suivantes. Pour rappel, entre 2002 et 2012, le secteur créait en moyenne 60.000 emplois par an. Ce qui est encore loin des réalisations de 2017. Sur les neuf premiers mois de l'année en cours, 34.000 emplois ont été créés avec un pic de 20.000 au cours du premier trimestre. Ce sont essentiellement les zones urbaines qui en bénéficient le plus, drainant 20.000 nouveaux emplois. C'est ce qui ressort des statistiques fournies par le HCP.

## ■ Retards de paiement: La délivrance en 2018?

Parmi les revendications fortes des professionnels, figure la réduction des délais de paiement. Le rallongement des paiements s'est accentué jusqu'à un an, voire plus, dans certains cas, conjoncture difficile oblige! Ce qui est loin des 60 jours fixés par la loi 45-19 modifiant et complétant la loi 32-10. Ces retards de paiement se font, d'ailleurs, ressentir sur les trésoreries des entreprises qui mettent en veilleuse leurs investissements, surtout ceux affectés aux moyens de production dont le coût est élevé. Les opérateurs font aussi patienter leurs fournisseurs, qui subissent de plein fouet la conjoncture difficile.

Les entreprises devront tenir leur mal en patience jusqu'à janvier 2018 pour l'application effective de ce nouveau texte et la création d'un observatoire des délais de paiement. Des ajustements sont, d'ailleurs, en cours. Les associations professionnelles ont jusqu'au 31 décembre pour convenir des délais sectoriels temporaires dictés par la conjoncture (qui peuvent être supérieurs à 90 jours). Par ailleurs, quelques secteurs auront à fixer leurs délais de paiement permanents en dehors de celui réglementaire (90 jours), sur avis du Conseil de la concurrence.

## ■ Concurrence étrangère, même pour les petits projets

Nombreux sont les opérateurs qui pointent du doigt la forte concurrence étrangère. «Les entreprises étrangères qui viennent de tous les pays du monde sont de plus en plus agressives. Cette agressivité porte notamment sur les projets d'ampleur, mais aussi sur un nombre croissant de taille plus modeste, surtout

# de la commande publique

dans les villes», dénonce la corporation. Aujourd'hui entreprises et FNBTP réclament la préférence nationale pour tous les investissements publics, grands, moyens ou petits. «L'entreprise nationale à travers la mise en œuvre de la majeure partie des grands ouvrages dans les infrastructures du Royaume a prouvé sa capacité technique à réaliser des chantiers complexes et d'envergure», tient à préciser le président de la Fédération. Cette bousculade sur les marchés publics dénote de la forte dépendance de la commande publique, que ce soit dans l'ingénierie ou dans les BTP.

## ■ Un contrat-programme dans le pipe

D'après la FNBTP, l'environnement dans lequel évoluent les entreprises du secteur ne favorise pas leur essor. Outre une commande publique en dents de scie et le manque de visibilité, à moyen et long terme, des lacunes persistent impactant directement le fonctionnement des

sociétés et leurs performances. Pour pallier cette situation, l'Etat, en concertation avec les opérateurs privés, a formalisé un

indiqué le ministre de tutelle (CF. L'Economiste du 29 novembre). Les opérateurs s'attendent à une signature avant fin 2017.

### Miser sur l'Afrique

**P**OUR réduire leur dépendance vis-à-vis de la commande publique, les professionnels se tournent vers l'export, surtout en Afrique. Une démarche longuement murie, au sein de la profession, et qui a été concrétisée, lors de la 5e édition du salon BTP Expo. «Nous amorçons un virage vers une nouvelle ère de coopération Sud-Sud en tissant des partenariats gagnant-gagnant avec les pays d'Afrique», soutient El Mouloudi Benhamane, président de la FNBTP. Des accords ont été signés entre la Fédération et les représentants gouvernementaux du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Congo... L'objectif est de constituer des groupements maroco-africains pour attaquer à la fois le marché marocain qu'africain. Ce regroupement vise à faire face à une concurrence étrangère de plus en plus agressive. Des rencontres BtoB ont eu lieu, durant les quatre jours du salon qui a accueilli des représentants de plus de 30 pays et 250 entreprises. Pour rappel, les entreprises marocaines exportent déjà leur savoir-faire au Sénégal, Guinée équatoriale, Mali, Guinée Conakry... D'autres pays sont dans le cœur de cible: Ouganda, Tanzanie et RDC. □

contrat-programme pour tirer vers le haut l'entreprise BTP et de l'ingénierie. Cette feuille de route sera finalisé d'ici peu, avait

Ce contrat-programme vise l'amélioration de la compétitivité des entreprises et le renforcement de la contribution du

secteur à l'économie à l'horizon 2022. Ce plan permettra aussi de créer des champions nationaux. Ce qui aboutira à la création d'écosystèmes qui entraîneront dans leurs sillages les petites et moyennes entreprises. Pour tirer vers le haut le secteur, le contrat-programme prévoit la mise en place d'un observatoire public qui se chargera de l'encadrement et la veille au respect des normes et principes de surveillance et des essais pratiqués par les opérateurs. Ce plan vise également à actualiser le cadre réglementaire et optimiser les procédures administratives. Le renforcement des compétences, l'amélioration de l'attractivité des métiers du BTP, l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, la valorisation de l'excellence et de l'innovation... sont également dans le pipe. Ce contrat-programme sera accompagné par dix contrats sectoriels relatifs au secteur, qui sont en cours de finalisation par les différents départements concernés. □

## Matériaux de construction

# Signes avant-coureurs de reprise pour 2018



• **La commande publique redonne espoir à la filière**

• **Le secteur génère un chiffre d'affaires annuel de 45 milliards de DH**

L'ANNÉE 2018 sera-t-elle celle de la reprise pour le secteur des matériaux de construction? En tout cas, les professionnels restent optimistes et s'attendent à des jours meilleurs après les contreperformances de 2017. Les opérateurs misent sur les 42 milliards de DH d'investissements publics annoncés par le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau pour les infrastructures. Ce qui donnera un nouvel élan aux entreprises du secteur.

L'année 2017 aura été une année difficile pour la filière des matériaux de construction. «Elle sera certainement né-

gative. Nous espérons que l'activité baissera de 5 à 10%», tient à préciser David Toledano, président de la Fédération des matériaux de construction (FMC).

Ralentissements de la construction et des transactions des logements sociaux, baisse de l'auto-construction, retards des travaux publics, rallongements des délais de paiement, absence de visibilité... Autant de facteurs qui impactent négativement l'activité. La demande, affectée par cette conjoncture défavorable, a également fléchi au cours des 11 derniers mois. Les anticipations des professionnels de la construction, dans le cadre de l'enquête de conjoncture du HCP ont, d'ailleurs, confirmé la poursuite du recul des carnets de commandes des entrepreneurs du bâtiment, en ligne avec la baisse des prix des actifs immobiliers et le recul des transactions immobilières. Autre indicateur pertinent, la baisse des ventes du ciment. Les écoulements ont atteint 11,4 millions de tonnes contre 11,82

millions de tonnes, en recul de 3,67%, à fin octobre dernier. C'est ce qui ressort des statistiques fournies par l'Association professionnelle des cimentiers (APC). Le secteur cimentier se caractérise par une saisonnalité de l'activité, essentiellement due au ralentissement ou reprise des chantiers de construction lors des périodes de fêtes religieuses et nationales ainsi que des périodes de forte pluviométrie ou encore de forte chaleur.

Le secteur des matériaux de construction génère un chiffre d'affaires annuel de 45 milliards de DH. Avec une production annuelle de 14,2 millions de tonnes, l'activité des cimenteries draine, à elle seule, 15 milliards de DH de chiffre d'affaires. Elle est suivie par la branche acier qui cumule 2 millions de tonnes de production et un chiffre d'affaires de 10 milliards de DH. Le préfabriqué arrive en troisième place avec une production de 3,93 millions de m<sup>2</sup> et un chiffre d'affaires de 4,72 milliards de DH. Il est talonné de

près par le béton prêt à l'emploi (BPE) grâce à une production qui s'élève à 6 millions de m<sup>3</sup> et un chiffre d'affaires de 4 milliards de DH. Pour sa part, le sable produit annuellement 28,5 millions de m<sup>3</sup> et réalise un chiffre d'affaires de 3,74 milliards de DH. Par ailleurs, dans la branche céramique carreaux, la production s'élève à 100 millions de m<sup>2</sup>. Le chiffre d'affaires réalisé par cette filière est de l'ordre de 3,5 milliards de DH. Quant à l'industrie de briques rouges, elle produit 9 millions de tonnes par an et génère un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de DH. La filière céramique sanitaire cumule une production de 5 millions de pièces pour un chiffre d'affaires de 1 million de DH. Vient ensuite la branche «plâtre» avec une production de 650.000 tonnes et un chiffre d'affaires de 500 millions de DH. Pour sa part, le marbre produit 1 million de m<sup>2</sup> et réalise un chiffre d'affaires de 300 millions de DH. □

Nadia DREF

### Verbatim



#### ■ Abdelkader Amara, ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau

«Pour le BTP, il y a un signal fort qui est en train de se déclencher. Le secteur a connu ces dernières années des dysfonctionnements quant aux modes d'exploitation et d'émergence de carrières informelles. Le décret d'application de la nouvelle loi n°27-13 relative aux carrières a été adopté par le Conseil de gouvernement réuni le 23 novembre. Il entrera en vigueur, une fois publié au Bulletin officiel. Ce texte permettra d'améliorer les modes de gestion des carrières, de rationaliser leur exploitation et leur contrôle et d'assainir le secteur. Ceci garantira l'émergence d'une filière responsable».

#### ■ El Mouloudi Benhamane, président de la FNBTP

«Nous sommes optimistes pour 2018. Le secteur a atteint un bon niveau de maturité grâce à la percée de nos entreprises. Au niveau de l'export, nous demandons plus d'accompagnement en plus d'une loi sur la non-double imposition pour les entreprises. Nous sollicitons également le gouvernement pour sensibiliser l'Office des changes afin d'adopter des lois spécifiques à notre secteur ainsi que les banques pour financer les projets du BTP».



#### ■ Nabil Benazzouz, président de la Fédération marocaine du Conseil et de l'Ingénierie (FMCI)

«Nous souffrons d'une baisse anormale des honoraires des cabinets conseil et d'ingénierie. S'y ajoutent un manque de transparence affectant le secteur ainsi que le rallongement des délais de paiement. Nous misons énormément sur le contrat-programme qui est le fruit d'un travail qui a longuement mûri».

#### ■ Azzedine Nekmouche, président de l'Ordre national des architectes

«L'octroi d'une autorisation de construire traîne jusqu'à 8 mois, voire un an, pour tout projet immobilier. La dématérialisation n'a fait qu'empêcher les choses. La corruption est aujourd'hui plus importante qu'auparavant, malgré les mécanismes de lutte».

